

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Mardi 12 novembre 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir **le lundi** de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

28352038 – MAISONS ALFORT FC 1 – CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 11/11/2024

Courriel du 06/11/24 du club de MAISONS ALFORT FC et de la municipalité le 08/11/2024. (Fermeture des installations – jour férié).

Demande de modification via Footclub accepté par club adverse pour report au 18/11/2024.

La Commission constate accord des 2 clubs et reporte donc la rencontre au 18/11/2024.

28352034 – CITOYEN DU MONDE 1 – CNOUES 2 Futsal D1 du 08/11/2024

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre informant du non-déroulement de la rencontre suite à une fuite dans le gymnase.

Courriel du club de CITOYEN DU MONDE en date du 12/11/2024 proposant la date du 15/11/2024 pour disputer le match.

La Commission constate la disponibilité des 2 clubs et reporte donc la rencontre au 15/11/2024.

Prévenir l'équipe adverse.

COUPE VDM FUTSAL

Le tirage au sort de la Coupe du Val De Marne Futsal a été effectué lors de la réunion de la Commission du 04/11/2024 par M. Georges GRESSIEN Président de la Commission :

A ce jour il y a 30 équipes engagées soit un tirage intégral pour 15 rencontres.

Calendrier prévisionnel des tours

Tour n°1 (16^e) : du 13 au 19 janvier 2025

Tour n°2 (8^e) : du 24 février au 02 mars 2025

Tour n°3 (1/4) : du 24 au 30 mars 2025

Tour n°4 (1/2) : du 23 au 27 avril 2025

Tour n°5 (Finale) : du 27 au 30 avril 2025

Match N°1 : B2M FUTSAL 3 - VILLENEUVE ABLON US 2	le 18/01/2025
Match N°2 : CHAMPIGNY CF 2 - B2M FUTSAL 1	le 18/01/2025
Match N°3 : CRETEIL FUTSAL US 2 – L'HAY LES ROSES AS 1	le 18/01/2025
Match N°4 : BOISSY UJ 1 – C'NOUES 1	le 18/01/2025
Match N°5 : KB FUTSAL 2 – VSG FUTSAL 1	le 19/01/2025
Match N°6 : ST MAURICE AJ 1 – CRETEIL FUTSAL US 1	le 18/01/2025
Match N°7 : VILLENEUVE ABLON US 1 - VITRY ASC 3	le 18/01/2025
Match N°8 : RUNGIS US 1 – VISION NOVA 1	le 17/01/2025
Match N°9 : B2M FUTSAL 2 - CHAMPIGNY CF 1 correctif	le 18/01/2025
Match N°10 : BOISSY FC 1 – CHEVILLY LARUE ELAN 1	le 18/01/2025
Match N°11 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 – MAISON ALFORT FC	le 17/01/2025
Match N°12 : VITRY ASC 1 - RUNGIS US 2	le 18/01/2025
Match N°13 : CITOYEN DU MONDE 1 – VSG FUTSAL 2	le 17/01/2025
Match N°14 : VITRY 94 ACADEMIE FC 1 - VITRY ASC 2	le 18/01/2025
Match N°15 : VITRY CA 1 – C'NOUES 2	le 16/01/2025

Priorité aux rencontres de championnat ou de coupes de Ligue programmées à ces dates.

MATCHS REMIS

28385717 - VITRY 94 ACADEMIE FC 1 - VITRY ASC 3 Futsal D2 du 02/11/2024 **décalé au 02/11/2024 à 12h**
28385683 - B2M FUTSAL 3 – VITRY ASC 2 Futsal D2 du 09/11/2024 **reporté au 10/11/2024**
28352061 – RUNGIS US 1 - VSG FUTSAL 2 Futsal D1 du 04/10/2024 reporté au 18/10/2024 **reporté au 15/11/2024**
28385713 - CHEVILLY LARUE ELAN 2 - BOISSY FC 1 Futsal D2 du 04/10/24 **reporté au 15/11/2024**
28385710 - VILLENEUVE ABLON US - RUNGIS US 2 Futsal D2 du 05/10/2024 **reporté au 16/11/2024**
28385723 – KB FUTSAL 2 - B2M FUTSAL 3 Futsal D2 du 27/10/2024 **reporté au 17/11/2024**
28385694 - B2M FUTSAL 3 – VILLENEUVE ABLON US 2 Futsal D2 du 07/12/2024 **reporté au 08/12/2024**
28385718 - VITRY ASC 2 - VITRY ASC 1 Futsal D2 du 01/11/2024 Futsal D2 **reporté au 20/12/2024**
28385724 – CHEVILLY LARUE ELAN 2 - VITRY 94 ACADEMIE FC 1 Futsal D2 **reporté au 21/12/2024**
28385672 - B2M FUTSAL 3 – VITRY CA 1 Futsal D2 du 30/11/2024 **reporté au 21/12/2024**

FMI ou Feuilles de match manquantes

APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITÉ AU CLUB RECEVANT (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.2 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

2^{ème} Appel de Feuille de Match :

28385673 – VITRY ASC 2 / BOISSY FC 1 Futsal D2 du 12/10/2024
28352022 – MAISONS ALFORT FC /RUNGIS US Futsal D1 du 28/10/24